

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Band: 80 (1929)
Heft: 5

Artikel: Epicéas sur pied fendus pendant la période de sécheresse
Autor: Moreillon, M.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-785277>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 22.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Épicéas sur pied fendus pendant la période de sécheresse.

Les épicéas croissant dans les sols profonds et frais, entre 400 et 800 m d'altitude, du plateau et des avant-monts vaudois, isolés ou serrés, de 20 à 40 cm de diamètre, montrent parfois dans l'écorce une (très rarement deux) cicatrice, spiralée suivant la direction naturelle des fibres du bois, ressemblant à un ancien sillon produit par le passage de la foudre. Ces cicatrices apparaissant généralement sur des épicéas assez rapprochés les uns des autres, les campagnards, voire même certains forestiers, les attribuent à la foudre qui se serait dispersée sur un certain nombre de tiges voisines.

Si cette cicatrice est ancienne, les couches externes du bois ne présentent aucune anomalie, alors qu'à l'intérieur de la tige le bois montre une fente radiale qui, partant de la moëlle, arrive à une couche annuelle dont le millésime correspond à celui d'une année sèche et chaude (1911 par exemple).

Ce défaut du bois est bien différent de celui produit par la gélivure, que d'ailleurs nous n'avons jamais remarqué sur l'épicéa.

En août 1928, nous avons trouvé des fissures toutes récentes sans écoulement de résine, alors qu'en septembre et octobre, celle-ci coulait déjà (Suchy, Corcelles s. Ch.).

Ces fentes se produisent de tous les côtés des épicéas, sans égard à l'exposition, entre 2 et 8 m de hauteur. Elles se cicatrisent peu à peu, suivant le processus habituel. Sur l'écorce subsiste un sillon qui s'élargit avec l'accroissement de la circonférence de l'arbre, bordé par un léger bourrelet, teinté de gris-noir par la résine décomposée. La fente du bois est recouverte par de nouvelles couches ligneuses qui ne montrent, après quelques années, plus aucune trace de la cicatrisation suspecte.

La partie du bois qui a été exposée à l'air pendant quelque temps est soumise à un commencement de décomposition organique, sous l'influence de divers ferments ou champignons. Au cours des années, le bois se gangrène et montre le défaut si bien marqué sur la photographie, aimablement prise à notre intention par M. Aug. Barbey. La partie ainsi fendue ne donne que du bois de feu.

C'est en été, pendant les longues périodes de grandes chaleurs et de sécheresse, que ces fentes se produisent. N'étant plus gorgées de sève, les couches annuelles du bois diminuent de volume. Le retrait radial ne pouvant s'effectuer que d'une façon incomplète, du fait des couches intérieures plus résistantes à la compression, plus riches en eau et partiellement lignifiées, se produit aussi tangentiellement. La limite de résistance à l'extension étant dépassée, les couches externes se fissurent au point de plus faible résistance, et avec elles les couches internes, sans provoquer de roulure. C'est un phénomène en tous points semblable à celui de la formation des gerçures qui se produisent en été, lorsque les bois fraîchement écorcés sont exposés au soleil.

Bien qu'il soit difficile d'estimer la fréquence de ce dommage, nous pouvons admettre qu'à la suite de l'été sec et chaud de 1911, il y a eu, dans notre région, environ un arbre par hectare de pessière fendu de la sorte. Ce dommage n'étant bien apparent que lorsque la cicatrice a quelques centimètres de largeur, il n'est pas encore possible d'évaluer la proportion des tiges fendues pendant l'été 1928.

Tous les arbres ayant ce sillon caractéristique doivent être abattus et sectionnés, car laissés de toute longueur et écorcés, les scieurs sont déçus lorsqu'ils débitent ces bois en planches.

Bien que constaté depuis longtemps, mais attribué à la foudre, cet accident n'a, sauf erreur, pas encore été signalé en Suisse romande.

La bibliographie de langue allemande distingue les « Hitzerrisse », ou fentes de chaleur ci-dessus mentionnées, et les « Sonnenrisse », ou fentes d'insolation.

Cette dernière est une petite fente en forme de bouclier écussonné, imitant la roulure due aux blessures; décrite par *R. Hartig* et citée par *Alph. Mathey*, dans son « Traité d'exploitation commerciale des bois », tome 1, page 121.

Ces fentes de chaleur ont été mentionnées dans le « Bulletin de la société forestière centrale de Belgique » (1911, page 599 et 1912, page 47), et décrites par différents forestiers allemands et suisses, en particulier par le *D^r Fankhauser*, à Berne, dans la « Schweizer. Zeitschrift für Forstwesen », 1912, page 21.

Montcherand, décembre 1928.

M. Moreillon.

P. S. — Depuis que ces lignes ont été écrites, nous avons trouvé un épicéa de 56 cm de diamètre sur lequel la fente survenue en 1911 n'atteignait pas la moëlle.

M. M.

COMMUNICATIONS.

Curieux dégâts du muscardin observés sur les buis.

En mars de l'année dernière, le *D^r E. Wilczek*, professeur de botanique à l'Université de Lausanne, attira notre attention sur des dommages très particuliers causés à un bosquet de buis. Il s'agissait d'arbres âgés ou très âgés, en hautes tiges, plantés à la campagne du Pavement, sur Lausanne. Une visite sur place nous fait voir de nombreux arbres portant sur l'écorce des cercles clairs ou des spirales interrompues, comme le montre la fig. 1. A distance, on aurait pu croire qu'un artisan malhabile s'était exercé à laisser à la postérité ses dessins naïfs... Mais examinés de près, les cercles laissent reconnaître les coups de dents qui les ont constitués : les auteurs du méfait sont donc non des insectes, qui furent d'abord soupçonnés, mais des animaux de plus grande taille. A noter que si beaucoup de